

## Le rapport moral du Président...

L'année 2022 a été fortement marquée par la disparition prématurée du Chef de Service de l'Association M. Yoann COUTELLE. Après un temps de sidération qui a impacté tous les membres du personnel et les bénévoles de l'Association, nous sommes repartis sur un projet qu'il avait à cœur de voir réaliser, le projet contrat d'engagement pour les Jeunes en rupture (CEJ-JR). Il a commencé au début de l'année 2023. Nous espérons ainsi poursuivre cet élan auquel il tenait tant. Toutes nos pensées vont à ses enfants, à sa famille et à ses amis.

Voilà un an que j'ai accepté la responsabilité de la présidence de l'Association « Le Chemin », à la suite du Dr Philippe SPELLA (dont je salue la présence) avec le souci de maintenir les objectifs dans le même état d'esprit à savoir porter nos valeurs laïques et républicaines dans un esprit de fraternité dont notre monde a tant besoin.

Je tiens, ici, à remercier vivement les administrateurs bénévoles qui, à mes côtés, par leur engagement et leur dévouement m'accompagnent, me soutiennent et m'épaulent dans cette responsabilité.

L'année 2022 a été très dense au niveau de nos activités. En répondant à un nouvel appel à projet en direction des Jeunes « invisibles », avec pour objectif de les accompagner vers la signature d'un Contrat d'Engagement Jeune, c'est la seconde fois que notre Association est lauréate d'un appel à projet lancé par les services de l'Etat.

Pour autant, ces actions, même si elles ont pour objectif de répondre à des besoins spécifiques sur de nouveaux territoires, nourrissent des ambitions légitimes pour soutenir les jeunes de notre département, mais fragilisent les bases même de notre Association.

Ces appels à projet de courte durée, au-delà de leur caractère le plus souvent expérimental sont un défi financier que nous ne pourrions relever continuellement sur des durées plus longues.

Au-delà, ils font peser, avec des objectifs ambitieux à réaliser sur des temps courts, des changements très rapides en matière de pratiques professionnelles. Même si la question des modernes et des anciens a toujours existé, les points de vue peuvent diverger, parfois très fortement, avec des réactions qui sont parfois difficiles à canaliser.

Mais nous n'oublions pas que le point de vue primordial à faire valoir est celui d'un jeune et/ou de ses représentants légaux à qui nous proposons un soutien, dans le cadre d'une libre adhésion pour laquelle nous recherchons toujours le consentement éclairé.

Pour rappel, dans l'arrêté ministériel du 04 juillet 1972 relatif aux Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée, nous pouvons lire : « Peuvent être agréés, les organismes qui, implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion (...).

L'action éducative de ces organismes est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels ».

De ce fait, la Prévention Spécialisée figure au registre des Politiques publiques en matière de Protection de l'Enfance et concourt, de sa place, et avec d'autres partenaires au travail que la société doit faire pour conserver sa cohésion, protéger et intégrer les générations montantes.

Pour s'adapter aux transformations sociétales, sociales, des politiques territoriales, la Prévention Spécialisée est régulièrement amenée à interroger son positionnement, son besoin en formation, ses modes d'adaptation aux évolutions telles que :

- De nouveaux enjeux sociétaux et problématiques émergents,
- Le renouvellement et la modernisation des politiques sociales (Protection de l'Enfance...),
- L'impact des nouvelles technologies sur les modes d'intervention... (liste non exhaustive).

La tâche reste très importante, mais très intéressante et ne pourra se poursuivre qu'avec les forces vives mises en commun vers un même objectif, dans le souci des droits et des devoirs qui s'imposent à nous.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe (pôle administratif, pôle éducatif, pôle socioprofessionnel) pour tous les efforts d'adaptation consentis, sans cesse demandés afin d'être toujours les plus performants pour faire connaître / reconnaître et pérenniser un service de Prévention Spécialisé si essentiel dans notre société !

Je finirai avec une reprise de GOETHE :

« Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être ».

Le Président, Pierre DÉJEAN.